## ARRESTATION DE PEMJEAN

Paris, 1er janvier. — Le compagnon Lucien Pemjean qui s'est signalé récemment, à la Maison du Peuple, où il a été l'un des promoteurs de la constitution d'un comité révolutionnaire nommé par les sections parisiennes, a été arrêté, avant-hier, à minuit, chez un marchand de vins de la rue des Immeubles industriels, faubourg Saint-Antoine.

Cette mesure n'a pas été prise en raison d'ordres spéciaux envoyés à la Sûreté générale et dans le but d'empêcher de s'étendre l'agitation révolutionnaire.

M. Pemjean a été tout simplement arrêté pour purger une peine antérieure prononcée contre lui le 16 novembre dernier « la suite de son manifeste à l'armée.

Pemjean n'est pas inconnu des Lillois. — Il y a une quinzaine d'années il était attaché en qualité d'ouvrier fileur, à une maison d'ameublement qui a depuis quitté Lille. Il revint dans le Nord vers 1878, comme agent bonapartiste, et fit de la propagande pour l'élection Amigues.

## Commande d'un cuirassé

Le Havre, 2 janvier. — Le ministre du commerce a annoncé à M. Bricord, directeur, au Havre des chantiers de la Méditerranée, que le ministère de la marine allait lui donner la commande du cuirassé Bouvinau qui coûtera dix millions.

## Une décoration refusée

Paris, 2 janvier. — M. Lahorde, avocat, président du conseil général de l'Ariège, compris dans les dernières promotions dans la légion d'honneur, vient d'adresser la lettre suivante à M. Carnot.

« Monsieur le président de la République,

« Je vous remercie de la bienveillance extrême que vous venez de me témoigner en me nommant membre de la Légion d'honneur, mais j'ai le regret de ne pouvoir accepter cette distinction honorifique contraire à mes principes et du reste hors-d'œuvre en disproportion avec mes modestes services que je puis avoir rendus.

# LE PANAMA

### Question à M. Floquet

Sous ce titre la *Libre Parole* publie les lignes suivantes que nous reproduisons à titre documentaire :

*Monsieur, n'avez-vous pas, en dirigeant la discussion de l'augmentation du Panama, fait verser 100.000 fr. à un de vos amis personnels, ancien diplomate russe, remarqué il y a longtemps du monde et des affaires de nombreux de Russie et devenu depuis le collaborateur du Nouveau Temps ?*

## L'instruction judiciaire

M. Franqueville a, au rouleau, suspendu dimanche son travail relatif à l'affaire du Panama.

Dès lundi matin, le juge d'instruction a repris son enquête. On sait qu'il a achevé d'entendre les membres du Parlement impliqués dans l'instruction, pour faits de corruption. M. Franqueville s'occupe maintenant d'établir la véracité de leurs déclarations en les confrontant soit par d'autres témoignages soit à l'aide des nombreux papiers et documents qui sont en sa possession.

Ce travail est loin d'être facile, étant donné le masse de documents que M. Franqueville a à consulter. Il faudra un estime d'une région générale, au palais, que la première quinzaine du mois de janvier ne se passera pas sans que le magistrat instructeur ait recueilli son ordonnance. Il même, du reste, très activement la tâche qui lui a été confiée, et il ne tendrait même être surpris que l'instruction soit terminée le 10 janvier, c'est-à-dire le jour du procès correctionnel intenté aux administrateurs du Panama.

## La Colombie et le canal de Panama

*La New-York Herald* annonce que le gouvernement de la Colombie demande à la Compagnie du Panama pour proroger la concession :

1° Que la créance de la Colombie de 6 millions 1/2 soit portée à 8 millions payables en 4 versements dont le premier le 1er mai prochain ;

2° Qu'un inventaire de tout ce qui est la propriété de la compagnie soit dressé et que celle-ci s'engage à ne pas disposer du personnel sans le consentement du gouvernement colombien ;

3° Que tous les différends soient justiciables du tribunal suprême de la Colombie.

## Faits divers Télégraphiques

*(De nos correspondants spéciaux)*

SINISTRES EN MER. — Nantes, 2 janvier. — La Loire est gelée depuis l'entrée du port jusqu'à la gare, sur une étendue de deux kilomètres.

On signale deux sinistres près de Noirmoutier. Deux hommes ont été noyés à Pornic. L'équipage de l'un d'eux a pu se sauver. On est sans nouvelles de l'autre.

ONZE CHEVAUX BRULÉS. — Lyon, 2 janvier. — Un incendie a détruit, la nuit dernière, le dortoir de M. Négro, voiturier à Saint-Cyr, au Mont-d'Or. Onze chevaux ont été brûlés.

## Nouvelles Etrangères

### Le discours de l'empereur d'Allemagne

Berlin, 2 janvier. — Selon l'usage, l'empereur d'Allemagne a prononcé, hier 1er janvier, en recevant les corps constitués et les hauts dignitaires de l'empire, aucun discours politique.

On se signale qu'une série d'allocutions sans aucune importance, prononcées en réponse aux compliments qui lui ont été adressés à l'occasion du nouvel an. Le correspondant de Londres, publiée par un journal de ce matin et relative à un discours de l'empereur Guillaume, doit faire allusion à un très ancien discours de l'empereur prononcé il y a plus d'un mois par le souverain était relatif à la nouvelle loi militaire.

### Le prince Impérial de Russie à Berlin

Berlin, 2 janvier. — Le bruit avait cours, il y a quelque temps, que le prince impérial de Russie viendrait à Berlin à l'occasion du mariage du prince héritier Guillaume. Il est certain que le prince héritier a défié commencer ses préparatifs de voyage pour une brillante réception au fils du tsar ; après un séjour de quelques jours dans notre ville, S. A. R. regagnerait Petersbourg en compagnie du général

autrichiennes, à livrer des fusils de petit calibre à la Russie.

L'Autriche aurait répondu affirmativement à cette demande, mais les négociations auraient échoué à Berlin, parce qu'elle ne peut, dès maintenant, fournir de grandes quantités de poudre sans fumée que l'Autriche n'a pas voulu s'engager à livrer.

(Nous ne donnons cette information qu'à titre de curiosité : elle paraît en effet bien *invraisemblable*, mais elle serait, si elle était exacte, vraiment intéressante au point de vue des rapports actuels entre la Russie et l'Autriche.

## Les Sans travail ?

### En Autriche

Vienne 2 janvier. — La position des ouvriers sans travail, dont le nombre atteint en ce moment 25.000, commence à devenir très malheureuse par suite des grands froids et on craint une émeute.

### En Espagne

Madrid 2 janvier. — Dans une réunion de plus de 4.000 individus on a dit bien haut vouloir baptiser dans le sang l'année 1893. Un orateur a déclaré qu'il y avait 100.000 « sans travail » dans la province.

### En Hollande

Amsterdam 2 janvier. — Hier, à Zwartsluis (province septentrionale) une grande manifestation des « sans travail » Une bagarre a eu lieu entre la police et les socialistes, ces dernières ont blessé un de ces derniers, avant épaulé pour viser un agent, celui-ci le désarma et le mit d'un coup de fusil.

## L'Organisation de l'insurrection

### L'exclusion du parti guesdiste

Les révolutionnaires qui préparent une manifesta on pour le 10 janvier sont résolus à exclure le parti guesdiste. Un des organisateurs du mouvement s'en est expliqué en ces termes :

« Nous tenons à ce que la situation soit nettement établie. Nous sommes heureux que le sieur Bazille, dit Jules Guesde, ne veuille avoir aucun point de contact avec nous.

» Par cela même, il sera nettement établi que la manifestation sur la voie publique, qui aura lieu le 10 janvier, sera faite contre *tous les ministres, sans aucun excepté*, ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain.

» La lutte ouverte par le peuple contre le parlementarisme en sera élargie d'autant et les satisfaits qui, dans les prochaines élections électorales futures seront chassés en même temps.

» Nous comprenons d'ailleurs cette attitude.

» *S'il s'était agi de protester, de manifester pacifiquement*, nul doute que le pseudo révolutionnaire Guesde aurait tout fait pour figurer parmi les délégués. Mais du moment qu'il faut payer de sa personne, qu'il faut aller poitrine en avant au devant des forces policières bourgeoises, le farouche Guesde se dérobe.

» Les candidatures, les excitations platoniques dans les meetings, tant qu'on voudra, mais exposer sa chère personne : halte-là ! il n'y a plus d'homme.

» Que les naïfs soient ces quatrième état en fassent leur profit et réfléchissent.

» Le meeting aura lieu, et sa portée morale n'en sera que plus grande, car seul le peuple, seuls les révolutionnaires conscients y participeront.

» Les enfonceurs du Parti ouvrier, les prêcheurs de calme ne s'en relèveront jamais, ils seront alors jugés !

### « A bas la Chambre »

Le comité a d'ailleurs pris soin de formuler son programme dans un document destiné à la publicité et qui a été placardé dans la journée d'hier sur les murs d'un grand nombre de centres ouvriers Roubaix entr'autres. Inutile d'ajouter que la police locale a lacéré, partout où elle a vu l'affiché, cette affiche imprimée sur papier rose vif, en fus caractères cizéviriens et qui semble porter un nom d'imprimeur fantaisiste.

Voici quelques extraits de ce manifeste qui a pour titre A BAS LA CHAMBRE ! et qui respire parfois, si l'on fait abstraction des doctrines qui y sont exposées, un souffle d'réelle éloquence :

Au bout de vingt-deux ans de pouvoir, la République bourgeoise crève comme ses deux devancières.

Elle a crevé, parce qu'en lieu d'avoir été l'égalitaire société, sans dieu ni maîtres, abattant les castes, détruisant les abus et faisant du travail, cet esclave moderne, un homme libre, elle n'a été qu'un gouvernement, gardien, comme tous les gouvernements, des vieilles iniquités, défenseur des privilégiés contre les déshérités, chien de garde de la propriété capitaliste.

Elle s'est montrée aussi grotesque que la légitimité, aussi arbitraire que l'empire, aussi corruptrice que l'orléanisme. Elle s'est allée à toutes les réactions, mise au service de tous les agiotages, à épousé Rothschild, protégé le pape et tendu la main à l'autocratie russe. . . .

Elle a débuté dans le sang par les trahisons du gouvernement de la Défense nationale et les massacres de 1871, elle a continué par les brigandages coloniaux, elle finit aujourd'hui dans la fange du Panama.

Elle est bien morte !

### A qui la succession ?

Mais qui donc va avoir sa succession ?

Sont-ce les monarchistes qui des siècles durant, temple, l'ont tenu sous le joug impitoyable du prêtre et du seigneur, et qui, par l'intrigue, lorsque la force leur a échappé, ont fait obstacle à tout progrès, à toute liberté ?

Sont-ce leurs complices, les jésuites, qui, masqués aujourd'hui en socialistes, de même qu'en 1848 ils l'étaient en républicains, veulent faire avec leurs de Mun et de Rochefort, leur coup d'état ?

Sont-ce les débris honteux de la famille Bonaparte, qui parient déjà de Cousinat, avides de réhabiliter le sang impérial, de Mac-Mahon ?

Sont-ce les radicaux, qui tout aussi cette heure, trouvant hypocrites de quoi vingt ans entre l'opportunisme et le révolution ?

Sont-ce les socialistes d'Etat, révolutionnaires forcenés jusqu'à hier, qui, sous la couverture de conduites, à la suite de leurs Brousse, de leurs Guesde et de leurs Vaillant ?

On bien, ces hommes, sera-ce enfin toi-même, agissant cette fois directement, sans maîtres imposés sans mandataires auxquels s'engloient tu remets ton sort ?

Reprends ta liberté, ton initiative et gardes-les. Sans ta force à personne, pas plus aux socialistes qu'aux autres, ne pas les exploiter. Ne pas Brûle la banque, la banque chrétienne comme la banque juive, chasse le tyran de l'atelier et de la mine pour en faire des associations avec les frères de travail, et, au sein des groupements corporatifs, organise la production. Le gouvernement, c'est le peuple lui-même. Sus aux gouvernants ! Ignore le Sénat ! A bas la Chambre ! Au fumier toute la vieille pourriture sociale !

Suit une réfutation fantaisiste de l'histoire « bourgeoise » de la Révolution française, accompagnée de cette affirmation audacieuse :

« A mesure que grandissait dans cette assemblée des assemblées délibérantes et les pouvoirs publics que les sans-culottes révolutionnaires ont, déceptif le roi, chassé le noble et massacré le prêtre.

Enfin, après avoir recommandé au peuple l'abstention, lorsque « ce parlement pourri sera anéanti, de chasser dans la bone », le manifeste conclut ainsi :

### Les paces de lion

Messe sans cesse pressurisé, saigné, trahis, le secret de la force est en lui-même. Les ennemis les pourraient vivre sans lui, qui profite lui, qui nourrit dans l'ombre et dans le silence, qui pour le travail, qui pour le pain, qui pour le vêtement qu'on voulu assez ? Nous ne lui le voyons, en fin, de plus les pouvoir et capital ?

Tu as dormi longtemps d'un a mauvil de chaos d'oeil ! Il ! Chaque est venue de nous ! Ne les dirigeants comme un bon troupe ses pacs.

VIVE LA COMMUNE ! SUS AUX BOURGEOIS ! A BAS LA CHAMBRE ! VIVE LA RÉVOLUTION SOCIALE ! VIVE L'ANARCHIE !

## MITRAILLEUSES PORTATIVES

Un projet des plus intéressants est à l'étude à l'état-major général de la guerre.

Il s'agit d'utiliser dans la cavalerie des mitrailleuses très portatives, que les troupes de montagne emploient aussi à la défense des positions.

Le modèle déjà examiné ne nuirait en rien à la rapidité des mouvements de la cavalerie, toute mitrailleuse étant portée avec son pied sur un cheval portant 2,000 cartouches.

Pour l'artillerie, le canon est porté à dos d'homme sur une hotte en bois ou râf, construit de manière qu'il serve lui-même d'affût. Il suffit d'un seul artilleur pour transporter la nouvelle mitrailleuse et la mise en batterie est instantanée.

L'engin peut tirer six cents balles de petit calibre par minute, soit un tir équivalent à celui de 25 à 30 hommes.

## Les Scandales Allemands

### Gouvernement corrupteur. Les corrompus

« Il y a toujours dans le malheur des autres quelque chose qui ne nous déplaît pas ».

Cette maxime de La Rochefoucauld s'applique très à propos aux scandales qui viennent d'éclater à Berlin, à la suite des révélations du *Vorwaerts*, journal socialiste, révélations qui ont causé dans toute l'Allemagne une immense émotion.

La vertueuse Prusse ne pourra plus s'écrier, sur le ton du pharisien, que Paris est un foyer de corruption, et le nouveau scandale de Berlin laisse bien loin derrière lui celui de Panama, qui n'a pas dit son dernier mot et réserve encore bien des surprises à ceux qui se réjouissent d'un déshonneur qu'ils voudraient faire rejaillir sur le pays et ses institutions.

Le « Vorwaerts » et le fonds guelfe

On sait que le fonds guelfe, communément appelé le fonds des vapteurs, est formé des biens privés du roi du Hanovre, confisqués en 1867, lors de l'annexion violente à la Prusse de ce petit Etat, qui faisait partie de la Confédération germanique. Ce fonds représente une somme de 60 millions de francs.

Or, le *Vorwaerts* vient de donner sur l'emploi de ce fonds des renseignements fort suggestifs.

### Les révélations

On savait depuis longtemps que cet argent produit d'une confiscation immorale, s'appliquait des bassin qui n'avait aux non plus rien de commun avec la morale. Il servait à payer les articles guillophobes de certains journalistes à tout faire, les services policiers et les nombreux espions que la Prusse entretient dans les divers Etats de l'Europe.

Mais on qu'on ignorait encore et ce que le *Vorwaerts* vient de nous apprendre, avec luxe de détails qui prouvent qu'il est documenté, c'est que le fonds des reptiles servait aussi au gouvernement à acheter les votes des membres du Reichstag, à corrompre les fonctionnaires et même des généraux et des magistrats sans parler des dignitaires de la cour impériale.

### Les preuves

Pour appuyer ses révélations, le journal socialiste publie une liste de cent quittances dont celles, par exemple, qui sont numérotées de 47 à 71 portant l'acquit de membres du Reichstag, pour des sommes qui vont de 300 à 6000 marks.

Deux journaux étrangers, dont les quittances portent les numéros 30 et 50, sont datés de la veille de la déclaration de guerre en 1870.

Le *Vorwaerts* fait surtout remarquer trois quittances de 35.000, 30.000 et 10.000 marks datées du 21 juin 1886, peu de jours après la mort tragique du roi Louis II de Bavière et qui sont signées par deux personnages importants attachés à la personne du roi de Bavière et un individu remplissant auprès de lui un service intime.

### La mort de Louis II de Bavière

Ce dernier était M. Buerk, ancien commissaire de police imposé à Louis II par une sorte de camarilla prussienne, comme secrétaire particulier, pour le remplacer.

C'est grâce à ce personnage et au conseiller Plister que le chancelier de l'empire d'Allemagne était arrivé à séquestrer ce malheureux prince. L'un et l'autre, plus importants toujours d'après le *Vorwaerts*, était le ministre, président du conseil, Lutz, qui joua le rôle pr ncipal dans la catastrophe de Stahrenberg.

Cette révolution jette un jour tout nouveau sur la fin sol-disant accidentelle du roi de la Bavière, annoncée le 13 juin 1886 par la direction de police, donne une note embarrassé qu'il est bon de reproduire maintenant que cette ténébreuse affaire est évoquée de nouveau.

### La note de police

Après avoir, pendant la journée, cité tranquillement, en voiture, le château de Berg, le roi partit avec son médecin, M. de Gudden, pour faire une promenade dans le parc.

Au temps avec lequel étaient écoulés sans qu'on les vit revenir, on alla à leur recherche sur les bords du lac, et on trouva le roi et M. de Gudden noyés dans le lac.

Le roi, ainsi que le médecin donnaient encore de l'obscurcissement d'action. Mais toutes les tentatives du docteur Muller pour les rappeler à la vie échouèrent.

A minuit, on constata la mort du roi et du docteur de Gudden.

La note était pleine de lacunes ! Elle ne disait pas, ce que l'on sut peu après, qu'une lutte violente avait eu lieu, avant la catastrophe, entre le roi et M. de Gudden.

La montre de Louis II qui s'était arrêtée dans l'eau, marquait 6 heures 53 minutes et 30 secondes et retrouvé son cadavre qu'à onze heures !

### La préméditation

Le *Vorwaerts* rapproche de ces faits la préoccupation qu'avaient eu quelques jours avant les quatre médecins du roi, MM. de Gudden, Hagen, Grashey et Imbrich de déclarer que le prince étaient atteint d'aliénation mentale. Les soupçons d'assassinat reprenant donc leur place, et le journal reproduisant l'axiome *« fecit cui prodest*, le *Vorwaerts* résoud la question en posant.

### Les noms

Jusqu'à présent, le journal socialiste n'a fait que désigner les émargeurs sans les nommer, et sommé par divers conférées de nommer les personnes qui le nomme d'avoir tenté sur les fonds des reptiles, le *Vorwaerts* répond qu'il ne tardera pas à assistafaire les Bourgeois car aux qui n'auront rien perdu pour attendre.

D'ailleurs, l'organe socialiste dont les révélations antérieures se sont jusqu'ici trouvées exactes, ne hésite pas à dire que des révélations ne sont que le commencement d'une série qu'elles seront bientôt suivies d'autres. Il se propose, en effet, d'ajouter aux cent quittances qu'il a publiées, une nouvelle liste de personnages politiques ayant émargé au fonds guelfe et qui ne sera pas moins suggestive que la première. L'émotion à Berlin est indescriptible.

### L'origine des documents

On se rappelle peut-être que le gouvernement allemand avait réussi à racheter, il y a moins de deux ans, des documents de même nature que ceux publiés par l'éditeur César Schmidt, de Zurich.

Mais il paraît qu'ils n'avaient rien de commun avec ceux que possède le *Vorwaerts*. Ces derniers ont été communiqués au journal socialiste par un personnage mystérieux dont le pseudonyme « Masque de fer » cacherait un fonctionnaire de haute marque, très au courant des secrets de la chancellerie et de la police politique.

Berlin, 1er janvier. — La sensation causée par les révélations du journal socialiste *Vorwaerts*, au sujet des personnages qui ont émargé au fonds guelfe, est considérable.

Hier encore, on était disposé à croire ou devoir opposer un démenti formel aux affirmations du journal socialiste, qui donnera bientôt satisfaction au désir des journaux.

## Le Mouvement gréviste

### DANS LE BASSIN DE LA SAAR

**Un ublan blessé grièvement**

Berlin, 1er janvier. — *D'un correspondant.* — Sur les 30,000 mineurs du bassin de la Sar, 25,000 sont en grève.

Le tir ups, quand de cartouches, a reçu l'ordre d'intervenir énergiquement.

Un ublan portant un ordre à la gare de Sulzbach a été entouré par une grande de grévistes et jeté à bas de son cheval.

Les grévistes lui ont ensuite enlevé son sabre, et l'ont frappé à coups de couteaux. Il a été transporté mourant à l'hôpital.

**Désordres graves**

Metz, 2 janvier. — La grève du bassin de la Saare prend une mauvaise tournure. Au puits Sulzbach, les mineurs tirent sur les gendarmes. L'état de siège est déclaré. Les grévistes sont armés de revolvers et fournis de munitions par leurs meneurs. Tous sont fort surexcités. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées. Au puits von der Heydt il y a eu une bataille en règle entre les grévistes et la force armée. Le ublan qui avait été blessé est mort aujourd'hui. La surexcitation augmente encore à la nouvelle qu'un réunion anti sémite aura lieu mardi à Saarbruck.

### Les tôliers de Birmingham

Birmingham 2 janvier — Les ouvriers en tôle actuellement en grève à Birmingham ont décidé à l'unanimité de continuer la grève commencée par suite de la réduction des salaires.

## LA BELGIQUE

### TROIS DRAMES A CHARLEROI

**Un mari qui tue sa femme et se suicide**

1er janvier. — Un drame terrible s'est déroulé dans la nuit du premier jour de l'an, rue de Marchiennes Un M. Jules Van Hée, habitant un appartement avec sa femme et ses enfants, chez Bierman, a été pris subitement *d'un accès de folie furieuse* et, saisissant un couteau, il a coupé le cou à sa femme et s'est ensuite suicidé.

Ces malheureux formaient un ménage parfait. La veille ils étaient allés en famille présenter leurs souhaits à leurs parents : rien ne pouvait faire présumer le nombre drame qui allait survenir et dont tous les voisins sont consternés.

**Un mari assassiné par l'amant de sa femme**

2 janvir.

La série noire continue : la police vient d'arrêter une femme nommée Mélarest et son amant qu'elle a conduits à la prison de Charleroi.

Tous deux ont avoué avoir assommé, à l'aide d'un instrument contondant, le mari âgé de 52 ans. La police et les médecins légiste ont constaté que les lieux du crime, où vient d'arriver également le parquet.

Le mari Frédéric Lallerts était cafetier.

Vendredi soir, vers heures, l'heure introduit dans sa cave avec l'intention bien arrêtée d'assassiner le mari de sa mat resse. Il y resta jusque vers 3 ou 4 heures du matin. A ce moment, la femme Lallerts, sortie de chez Lallerts, surprit le mari dans son sommeil et, à l'aide d'une forte lime, le frappa de coups violents à la tête.

Lallerts essaya de sauter à bas du lit, mais l'assassin, redoublant de coups, l'eut bientôt étendu sur le sol, les membres fracturés, les côtes enfoncées et la tête réduite à l'état de bouillie.

Que faisait le femme pendant cet horrible forfait ? S'il faut en croire l'assassin, qui a été arrêté le soir même au logement qu'occupait à Châtelineau, elle aurait été impassible au martyre de son mari et c'est même à son instigation que l'assassin aurait commis ce crime. Quand la victime ne donna plus signe de vie, les deux complices l'auraient replacé dans son lit, où elle n'a pas tardé à expirer. Telle est la version de l'assassin.

La femme Lallerts, elle, n'a pas insinué qu'il aidé dans son horrible besogne. Mais son rôle n'en paraît pas moins si louche qu'elle a été également arrêtée sur l'ordre du parquet.

## Le Gouvernement et la Révision

Bruxelles, 2 janvier. — Les propositions du gouvernement ont pour les lieux du jour aux députés ; elles sont ainsi conçues :

L'article 1er laisse subsister les 9 provinces et dit qu'il appartient à la loi de déterminer une autre division.

Art. 4. — Les colonies ou possessions d'outre-mer que la Belgique pourrait acquérir seraient régies par des lois particulières.

Art. 37 (ancien 36). — Les membres de l'une des deux chambres nommées par le gouvernement à toute autre fonction salariée que celle de ministre, seraient soumis à la réélection.

Art. 38 (ancien 37). — Les députés sont élus directement par les citoyens âgés de 25 ans accomplis et domiciliés depuis un an au moins dans la même commune ou dans la même circonscription, à laquelle la loi électorale attribue le droit de vote.

Le vote est obligatoire. Il a lieu à la commune, sauf des exceptions à déterminer par la loi.

Art. 49 (Ancien 47) — Pouvent seuls être admis à faire partie du corps électoral : 1° les propriétaires d'immeubles d'une valeur d'au moins 2.000 francs ; 2° ceux qui habitent depuis un an au moins en qualité de principal occupant une maison ou partie de maison de la valeur à déterminer par la loi et qui ne pourra être inférieur à 2.400 francs et au maximum de 3.000 francs ; 3° ceux dont la rente foncière s'élève à 1200 fr. supérieure à 2.000 francs ; 4° ceux qui jouissent d'un revenu net d'au moins 1200 francs provenant de biens meubles ; 5° les possesseurs d'un diplôme d'enseignement supérieur ou d'un certificat de fréquentation d'un cours complet d'humanité tant officiellement public que privé.

4° ceux qui après leur majorité subissent avec succès un examen à régler par la loi et portant au moins sur la lecture, l'écriture et l'arithmétique élémentaire.

Article 50 (ancien 48). Les élections se font par bulletins divisons que la loi détermine.

Article 51 (ancien 52). Les membres de la Chambre des Représentants jouissent d'une indemnité annuelle de 4000 francs quelle que soit la durée de la session ; cette indemnité est réduite de moitié pour ceux qui habitent Bruxelles ou ces faubourgs.

Article 55 (ancien 53). — Le Sénat est élu par les mêmes électeurs que la Chambre des Représentants, mais ils doivent être âgés de 35 ans accomplis.

Le vote est obligatoire ; il a lieu à la commune, sauf les exceptions à déterminer par la loi.

Article 56 (ancien 54). — Le Sénat se compose d'un nombre de membres égal à la moitié et aux 2/3 au plus du nombre des députés de la Chambre.

Article 58 (ancien 56). — Pour être éligibles au Sénat il faut : 1° être Belge ; 2° être domicilié en Belgique ; 3° être âgé de 35 ans au moins ; 4° Jouir de tous ses droits civils et politiques ; 5° Avoir occupé une certaine haute fonction ou situation déterminée par la loi ou être propriétaire d'immeubles situés en Belgique et d'une valeur d'au moins 500.000 fr. étant en outre éligibles dans chaque province 1 citoyen de la province en plus du groupe, dans les proportions de 1 sur 1.000 habitants.

Art. 60 (ancien 58). — A l'âge de 18 ans, l'héritier présomptif du roi est 1 s antre prince ses frères de la famille royale sont de droit sénateurs. Ils n'ont voix délibérative qu'à l'âge de 25 ans.

Art. 62 (ancien 60). — Toutefois, le prince qui a se sourd marié sans le consentement de son père et du chef de la famille royale serait déchu de ses droits à la couronne.

## TERRIBLE DRAME CONJUGAL

L'épouse Waelschaert avait abandonné son mari il y a quelque temps. Celui-ci alla la rechercher et on rentrait la vie commune. Samedi dernier midi, ces deux époux allaient ensemble à Fâcheuses pour toucher une pension. La femme annonçait à son mari qu'elle allait de nouveau le quitter. Instantanément ce dernier *tira un couteau de sa poche et en frappa* sa femme au ventre d'un coup furieux. Elle tomba sur la route, ses entrailles s'échappant par une blessure béante. Elle ne tarda pas à expirer. L'assassin a été arrêté sur le champ. Il n'a manifesté aucun regret de son crime.

## Chronique Régionale

Légion d'honneur. — Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : M. du Bousquet, ingénieur en chef de la traction et du matériel à la compagnie du Nord.

M. Bouette, contremaître principal à la raffinerie nationale de sucre de Lille.

M. Baudet, ingénieur en chef de la compagnie de Fives-Lille.

M. Jouadin, président de la chambre de commerce de Tourcoing.

Mission commerciale. — MM. Edmond et Georges Boucq d'Aubert, sortant tous deux de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Paris, vont prochainement s'embarquer pour la Tunisie et l'Afrique du Sud, chargés d'une mission par M. le ministre de commerce.

MM. Boucq comptent passer au moins trois *années dans ce pays, fertile en ressources de* toute nature, et faire bénéficier le commerce français de leurs premières années des langues et les Anglais. Ils sont bien préparés à leur mission par leur fortes études, par la connaissance de plus ieurs *langues étrangères, et encore par la foi et l'énergie* de la jeunesse.

Nous souhaitons vivement devoir leurs efforts profiter aux producteurs français, et tout particulièrement à ceux de notre département.

Personnel administratif. — *Contributions indirectes.* — M. Klein, commis principal à Pommiers, est nommé à Dunkerque, en remplacement de M. Thomas, envoyé à Fécamp ; M. Gire 1d, commis principal à Cognac, est nommé à Bruille, en remplacement de M. Cuvilly, envoyé à Pommiers.

*Douanes.* — M. Eugène Malaisie, de Charleville, est nommé surnuméraire à la direction de Lille ; M. Alcide Richard, de Nantes, est nommé commis à Oost-Cappel.

Nouvelles militaires. — *Promotions.* — *Cavalerie.* — Sont promus au grade de lieutenant dans le corps dont la fait partie, MM. Le maire, du 1er chasseurs ; Sainte-Marie, du 2e chasseurs ; Gouvion St-Cyr, du 3e dragons ; Robitaille, du 19e chasseurs ; Salins, du 5e cuirassiers.

*Gendarmerie* — M. Paul Cornière, lieutenant à Roubaix, est nommé capitaine et placé à Saint-Amand (Nord).

M. Henri Genoux est nommé en tisinier à lille, en remplacement de M. Piétri, envoyé à Nice.

*Mutations.* — *Genie.* — M. Brillat, chef de bataillon breveté au 2me régiment à Montpellier, est appelé pour le trois dans régiment à Arras.

## Chronique locale

### ROUBAIX

Un accident de voiture boulevard de Paris. — Dimanche matin, alors que Pamiat on était grande boulevard de Paris, on aperçut vers 9 heures du matin, dans la direction de la rue Neuve, un cheval traînant une voiture de place, dans laquelle se trouvaient deux personnes.

L'animal vint se jeter sur un arbre de l'allée de droite et brisa le brancard. Se sentant libre, il redescendit le boulevard et alla se réfugier dans l'écurie de l'Hôtel du Nord, rue de Lille.

Voici ce qui s'était passé : Le cocher, nommé Félix, avait pardu l'équilibre et était tombé sur le trottoir, tandis que le cheval se cantant libre, s'était emballé.

Le malheureux cocher a été relevé par des passants, puis conduit à la pharmacie Gaillard, où on a reçu les premiers soins de M. le docteur Godefroy. Il a reçu plusieurs plaies assez profondes à la tête qui nécessitent une quinzaine de jours de soins.

Un accident rue Neuve — Samedi soir vers huit heures et demie, un ouvrier peintre Julien Debeer, 36 ans, travaillant pour le compte de M. Thibaut, rue de Lille, a fait une chute rue Neuve, qui lui a occasionné une plaie profonde au dessus de l'œil gauche.

Après avoir reçu quelques soins au kiosque des tramways il a pu rentrer chez lui au hameau du Touquet, à Wattrelos.

Entre directeur et ouvriers. — Samedi soir on manifestait dans la pale un différend s'est surgi entre le directeur et les ouvriers du tissage de M. Armand Masson, Grande-Rue.

Les ouvriers ont refusé de se retirer de l'usine.

Deux agents prévenus leur ont fait entendre raison en leur conseillant de vider l'affaire devant le conseil des

Anarchie — des réunions publiques connaissent le fougueux anarchiste Pollet ; il vient d'être arrêté place de la Fosse-aux-Chênes dans les circonstances suivantes :

Une brave femme avait déposé sur le trottoir un petit de marchand ses, quand survint Pollet, accompagné du gros Eil-de-Chat. Tous deux s'emparèrent du paquet et se rendirent dans un estaminet de la rue St-Joseph. C'est là qu'ils ont été arrêtés.

Un vol audacieux, rue Latine. — Chaque hiver, l'audace des malfaiteurs va grandissant.

Dimanche après-midi encore, entre cinq et sept heures, on s'est introduit en fracturant la porte, chez M. Deleme, rentier, rue Latine, pendant que ce dernier se trouvait dans un estaminet voisin.

Toutes les pièces de la maison ont été fouillées, les tiroirs jetés dès-meble, mais malgré cela une somme de 400 fr. en a échappé aux voleurs.

Ne trouvant pas d'argent, ceux-ci sont descendus à la cave, ont bu de la bière et ont laissé le robinet ouvert.

Lorsque M. Deleme revint, il fut stupéfait des ravages faits dans sa maison. Quant à la bière inutile de dire que le tonneau n'en possédait plus.

Une enquête est ouverte par M. Chapé commissaire de police du quatrième arrondissement.

Où a suite d'une rixe. — On a à amis hier, à l'hôpital, un sieur Carlos Lopez, tisserand, demeurant à la cour des Anges, rue des Anges, qui, à la suite d'une rixe qui s'est produite dimanche soir, a fait une chute qui lui a fracturé le pied droit.

Autre accident. — Un ouvrier du peignage Etienne Motte, nommé Jean Dumesnacker, 35 ans, demeurant rue de Lille, était occupé à nettoyer à employer des balles de laines, quand l'une d'elles tomba sur son pied gauche et le lui fractura.

Il a été conduit à l'hôpital.

Un accident rue de Lille. — Hier soir vers dix heures, un ouvrier de l'ébouage, Victor Prémont, 37 ans, est tombé en bas d'un tomberau qu'il conduisait et a été traîné sur une distance d'au moins trente mètres.

On parvint enfin à arrêter le cheval et à le retirer de cette triste position.

Il porte sur tout le corps de nombreuses contusions. Il a été admis d'urgence à l'hôpital.

Les drames de la misère. — Sous ce titre, nous avons relaté, il y a quelques jours, les angoisses d'une pauvre fille, dont nous nommions Clémence Vanstraete, qui a vu les vêtements à Sophie Vanstraete.

C'est absolument le contraire qu'il faut lire, c'est cette dernière qui est la voleuse.

Menus faits. — Une femme, restée inconnue, conduisait un enfant rue de Lannoy, lorsque celle-ci se trouvait en *enfant*, a été renversée dimanche matin, par un cimon qu'on n'a pu retrouver.

On ne croit pas que la femme soit grièvement blessée.

— Une voiture de place a accroché, same 1, le tramway n° 18, allant à *Tourcoing* et a brisé une barre de fer de la plate-forme

### VILLE DE ROUBAIX

*Mouvement de la semaine du 26 au 31 décembre*

| | Nombre de colis | kilos |
|---|---|---|
| Sole. | 13 | 2 611 |
| Laine peignée | 5,106 | 549.414 |
| Laine filée | 918 | 99.258 |
| Blousses. | 186 | 30.186 |
| Coton. | 619 | 66.163 |
| Totaux. | 6,842 | 757,632 |

Décrassage. . . . 0 opérations.
Tirage . . . . . 384 1. 1s.

Le Directeur,
L. BIPPER

## La Congoline

Contre l'hiver cruel n'ayez plus tant de crainte :
Un bienfaiteur dévoué, sensible à votre plainte,
Avec « La Congoline » s'vouis pour toujours.
Des crevasses sans fin, vous guérir en deux jours.

*Parfumerie Victor Vaissier, Paris-Roubaix.*

## TOURCOING

### Un homme écrasé par un train

La journée du premier janvier a été marquée par un grave accident de chemin de fer.

D'manche soir, M. Tancret, mécanicien du train de la messagerie venant de Menin et qui arrive à la gare de France à 9 heures 50, prévint M. Parmentier, chef de gare, qu'il avait aperçu sur le pont du Beau Séjour une masse noire sur la voie ferrée et qu'il supposait que c'était un homme.

M. le chef de gare envoya aussitôt un homme d'équipe à l'endroit désigné, distant de 1 kilomètre de Tourcoing-les France environ 400 mètres.

Il trouva en effet sur le pant étendu sur la voie, le cadavre d'un homme qui fut reconnu pour être M. Ronco, ouvrier tisserand, 55 ans, tisserand, demeurant rue Fremeaux, 24. Le malheureux était étendu sur le dos entre les deux rails, la tête dans la direction d'Halluin. Il portait une blessure qui s'étendait de la région frontale droite au delà du sommet crâne et qui laissait voir la cervelle. Le pied gauche, la main et le poignet gauche étaient complètement réduits en bouillie, la jambe droite était fracturée, et détail curieux, le pied était déchaussé et la bottine avait été projetée à plus leurs mètres de distance.

De l'enquête ouverte par M. Villon, commissaire de police du deuxième arrondissement, il résulte que Verhaegbe se trouvait dans la matinée de samedi dans le pays.

Il était sorti aux environs de 8 heures de chez sa mère, qui habite rue du Clinquet, au Vert-Bocage.

Il se croyait à ce moment à Ronco et parlait de prendre le train pour rentrer chez lui.

Sa mère l'accompagna un bout de chemin pour le mettre sur la bonne voie.

A 8 heures 10, Verhaegbe se trouvait au bureau d'octroi qui forme l'angle des rues de Paris et des Francs, et paria aux employés à qui il demandait payer une chope que ceux-ci ne usèrent.

Il partit alors pu l'il aperçu à nouveau vers 8 h. 30.

On croit qu'à ce moment il s'engagea sur la voie du chemin de fer par un passage quelconque et q